

SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION DE PRINTEMPS 2018

La session se déroule du 04 juin au 06 juin 2018.

Julie Delon et Christian Le Merdy sont absents pendant toute la session.

Déroulement

Lundi 04 juin

- Approbation du PV de la session d'automne 2017.
- Renouvellement d'UMR, évaluation à vague, réexamens d'évaluation à mi-vague, création ou renouvellement de GDR, changement de DU, expertises, reconstitution de carrière, éméritat.

Mardi 05 juin

- Matin :
Intervention de l'INSMI, par Pascal Auscher, Catherine Matias.
- Après-midi (uniquement les rangs A et B) :
Examen des demandes de PEDR et de promotion CRHC.

Mercredi 06 juin (uniquement les rangs A et B)

- Discussions diverses
- Discussions et classements des demandes de PEDR et de promotion CRHC

Sigles :

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- AA : avis d'alerte.
- IP : insuffisance professionnelle.
- CID : commission interdisciplinaire.
- UMI : unité mixte internationale.
- CRCN : chargé de recherche de classe normale.
- CRHC : chargé de recherche hors classe.
- INSMI : institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions.

Approbation du PV de la session d'automne 2017

La section 41 approuve le PV de la session d'automne 2017.

Il est disponible sur le site de la section : <http://cn.math.cnrs.fr/>

Intervention de la direction de l'INSMI

Pascal Auscher (directeur de l'INSMI) et Catherine Matias (dir. adjointe scientifique INSMI).

Concours, présent et futur L'affectation des chercheurs recrutés pour l'INSMI au concours 2018 est en cours. La direction de l'INSMI s'attend à une répartition des lauréats CR à 2/3 en province, 1/3 en région parisienne.

Pour les années suivantes il faut s'attendre à une baisse globale du nombre de postes au CNRS, mais on peut espérer que cette baisse soit moins forte pour la section 41 pour deux raisons : le grand nombre de départs (à la retraite, à l'étranger ou sur des postes de professeurs), et la volonté de soutien fort et affiché de la direction du CNRS envers l'INSMI. Il faut cependant s'attendre à ce que le nombre de chercheurs CNRS l'année prochaine soit un peu plus faible que cette année.

Il y a une forte demande des laboratoires pour des supports administratifs, informatique etc. Il est probable, l'année prochaine, qu'il y ait un effort plus important de l'INSMI envers les IT que vers les chercheurs.

Pascal Auscher demande aussi à la section son avis sur le potentiel vivier de candidats DR externes, et l'opportunité d'ouvrir des postes de DR spécifiques externes pour les années futures.

Délégations Catherine Matias fait un retour sur les délégations. Tout le processus des délégations est piloté par la DASTR (Direction d'appui à la structuration territoriale de la recherche) du CNRS. La procédure a changé cette année, et les consignes ont été données à Catherine Matias très tardivement : (1) classer les demandes en groupes, avec une proportion de 40% de A+ et 40% de A (2) impossible d'accorder de délégation à un candidat dont la note de l'établissement est C. Catherine Matias a envoyé cette répartition à la DASTR, qui travaille par site, tous instituts confondus. Au final, seulement la moitié des dossiers notés A ont obtenu une délégation (donc 60% du total), mais cette proportion est très variable d'un site à l'autre.

Catherine Matias explique également que le nombre de délégations accordées à l'INSMI est proportionnel au nombre d'années de délégation demandées, et pas au nombre de demandes. Les enseignants-chercheurs qui le peuvent sont donc encouragés à demander un an de délégation, quitte à obtenir seulement six mois de délégation.

Médailles Une discussion a lieu sur les médailles 2018. Pour la session d'automne 2017, l'INSMI avait passé commande auprès de la section 41 d'un homme et d'une femme pour chacune des médailles de bronze et d'argent. La section 41 a proposé uniquement un homme pour la médaille de bronze et une femme pour la médaille d'argent. Après avoir demandé des explications sur les raisons qui ont conduit la section à ne proposer qu'une paire, la direction de l'INSMI a décidé, sans en informer la section, de compléter cette liste. Les arbitrages en comité de direction ont conduit aux médaillés de cette année.

Chercheurs. Catherine Matias fait le point sur les mouvements chez les chercheurs :

- Omid Amini quitte le DMA (Paris) pour le CMLS (Palaiseau).
- Olivier Benoist a quitté l'IRMA (Strasbourg) pour le DMA (Paris).
- Yann Brenier a quitté le CMLS (Palaiseau) pour le DMA (Paris).
- Charles Bordenave quitte l'IMT (Toulouse) pour l'I2M (Marseille).
- Rémi Carles quitte l'IMAG (Montpellier) pour l'IRMAR (Rennes).
- Fabien Crauste a quitté l'ICJ (Lyon) pour l'IMB (Bordeaux).
- Gilles Didier quitte l'I2M (Marseille) pour l'IMAG (Montpellier).
- Diogo Arsenio quitte l'IMJ-PRG (Paris) pour un détachement.
- Aurélien Djament quitte le LMJL (Nantes) pour le LPP (Lille).
- Jean-Christophe Mourrat a quitté l'UMPA (Lyon) pour le DMA (Paris).
- Fabrice Orgozozo quitte le CMLS (Palaiseau) pour l'IMJ-PRG (Paris).
- Pierre Pontaroti quitte l'I2M (Marseille) pour une unité de l'INSB.

- Ziyu Tian quitte l'Institut Fourier (Grenoble) pour un détachement en Chine.
- Olivier Wittenberg quitte le DMA (Paris) pour le LMO (Orsay).
- Jie Wu quitte l'IECL (Metz-Nancy) pour le LAMA (Marne-Créteil).
- 5 CRCN ont été classés premiers sur des postes de professeur à l'université.
- Danielle Hilhorst et Gérard Laumon au LMO, et Alberto Arabia, Gilles Godefroy, Colette Moeglin, Yves Raynaud et Jean-Loup Waldspurger à l'IMJ-PRG partent à la retraite.

Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

La section étudie les demandes de renouvellement des fédérations et unités mixtes parisiennes suivantes :

- FR3734 (MathSTIC Paris 13) : ATF
- UMR7219 (SPHERE Sciences, Philosophie, Histoire) : ATF
- UMR7534 (CEREMADE) : ATF
- UMR7539 (LAGA) : ATF
- UMR7586 (IMJ-PRG) : ATF
- UMR7598 (LJLL) : ATF
- UMR8001 (LPSM) : ATF
- UMR8028 (IMCCE Observatoire de Paris) : AF
- UMR8145 (MAP5) : ATF
- UMR8174 (CES Centre d'Économie de la Sorbonne) : AF
- UMR8243 (IRIF) : ATF
- UMR8553 (DMA) : ATF
- UMR8557 (CAMS Centre d'analyse et de mathématiques sociales EHESS) : ATF

Évaluation de chercheurs

Avis possibles : AF/AD/AR/Pas d'avis

Évaluation à vague : La section évalue à vague les chercheurs appartenant aux laboratoires évalués lors de la vague D de l'HCERES (ceux dont le renouvellement a été discuté ci-dessus). 97 dossiers [88 AF, 1 AR, 8 AD (dossiers non déposés)].

Évaluation à mi-vague (Demande de réexamen) : 3 dossiers [2 AF, 1 AR (dossier non déposé)].

Changements de direction d'unité

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

7 demandes, 7 ATF.

- J. Bichon pour direction du LMBP (Clermont-Ferrand).
- S. Rommevaux-Tani pour direction et C. Cerami pour direction adjointe du laboratoire SPHERE (Sciences, Philosophie Histoire).
- P. Helluy pour direction de l'IRMA (Strasbourg).
- S. Masnou pour direction de l'ICJ (Lyon).
- G. Carbou pour direction du LMAP (Pau).

- S. Mercier pour direction de la Fédération de recherche IPRA (Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliquée dans le domaine du génie pétrolier, Pau).
- G. Comte pour direction du LAMA (Chambéry).

Création et Renouveaulement de GDR

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

- Renouveaulement GDR 673 Informatique Mathématique : ATF.
- Création GDR Géométrie différentielle et mécanique : ATF.
- Création GDR TRAjectoires ruGueuses (TRAG) : ATF.
- Création GDR Equations fonctionnelles et interactions (EFI) : ATF.
- Création GDR Modélisation et Exploitation des Dynamiques non Linéaires pour l'Ingénierie. ATF

Expertise (projet, suivi ou intégration équipe ou restructuration)

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

- Avis sur le renouvellement de la FR3640 FRIF *Fédération de Recherche Interactions Fondamentales*. Pas d'avis
- Avis sur le changement d'intitulé de la FR3487. Nouvel intitulé proposé : *Fédération de Mathématiques de CentraleSupélec* (au lieu de *Fédération de Mathématiques Centrale Paris*). ATF
- Avis sur le changement d'intitulé pour la FR 3490 afin de se mettre en accord avec l'appellation de la région : *Fédération de Recherche en Mathématiques Auvergne-Rhône-Alpes* (au lieu de *Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne*). ATF
- Avis sur le renouvellement et sur la direction de la FR3640 - PCQC *Paris Centre for Quantum Computing* pour le mandat 2019-2023. DU : Iordanis KERENIDIS. AF
- Avis sur le renouvellement de l'UMI3069 PIMS (Vancouver) dirigée par J. E. Colliander. ATF

Éméritat

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/Pas d'avis.

- Première demande : 4 demandes, 4 ATF.
- Renouveaulements : 10 demandes, 7 ATF 2 AF 1 défavorable (dossier ne mentionnant pas d'activité de recherche dans les quatre dernières années).

Reconstitution de carrière

Avis possibles : AF/défavorable.

8 demandes : 8 AF.

Discussions diverses

La section 41 discute des opportunités d'ouverture de poste de DR externe. Une discussion a également lieu, pour décider si la section continue à proposer des noms pour les médailles de bronze et d'argent. Elle décide de continuer à les proposer après un vote : 09 pour – 07 contre.

PEDR

La section avait à étudier 66 demandes de PEDR. À la demande de l'INSMI, elle en a sélectionné 20, sans connaître *a priori* le nombre d'attributions effectives final. Elle s'est appuyée sur les quatre critères communiqués par les ressources humaines, à savoir la production scientifique, le rayonnement et la diffusion scientifique, les responsabilités collectives, l'encadrement doctoral et l'activité d'enseignement. Elle a aussi fait attention à un équilibre entre les différents corps, grades et genres. Un second comité formé par l'INSMI sera chargé du choix des lauréats de la PEDR parmi les candidats de cette liste. Sachant que le nombre de PEDR distribuées en mathématiques est proportionnel au nombre de candidatures, le comité national encourage très vivement l'ensemble des chercheurs CNRS de la section à candidater pour la PEDR, y compris s'ils pensent ne pas pouvoir l'obtenir ou ne souhaitent pas l'obtenir. En effet, chaque candidature supplémentaire permet d'augmenter le nombre de demandes satisfaites. En aucun cas, la non-attribution de la PEDR ne doit être interprétée comme une marque de défiance ou une absence de reconnaissance de la part du comité national : les candidats non retenus sont invités à continuer à déposer leur dossier. Certains candidats ont fait savoir dans leur dossier qu'ils ne candidataient pas pour eux-mêmes mais pour augmenter le pourcentage de succès à la PEDR. Qu'ils en soient remerciés pour l'ensemble de la communauté.

Promotions CRHC

La section traitait la première campagne de promotion CRCN→CRHC (pour l'année 2017), avec effet rétroactif. Par la suite, les promotions CRCN→CRHC seront traitées lors des sessions d'automne. Il y avait 48 candidats (dont 7 femmes).

Dans ses choix, la section a tenu compte à la fois de l'ancienneté, de l'excellence dans l'ensemble de la carrière mais aussi de la continuité dans l'activité récente.

La section a classé 10 candidats sur liste principale (dont 2 femmes) et 2 sur liste complémentaire :
1 ex aequo. Anné, Bion Nadal, Cabanes, Drezet, Gros, Iglesias, Lochak, Parigot, Raynaud, Wu.
11. Manchon
12. Chardin